

Les villes moyennes face à la présence touristique

De l'engagement des élus aux représentations des habitants

Elsa Martin

Levier de développement pour les villes moyennes, l'accueil des touristes suppose l'adaptation des services à cette population supplémentaire. Mais comment la population locale perçoit-elle l'activité touristique et les mesures prises pour l'encadrer ? Une enquête menée à Albi donne de premiers éléments de réponse.

Le renforcement de l'attractivité touristique, qui favorise l'économie présentielle¹, est souvent au cœur de la stratégie de développement des villes moyennes (Geppert 2007). Différents dispositifs peuvent contribuer à cet objectif : organisation de festivals musicaux (les « Francfolies » de La Rochelle, le « Printemps de Bourges »), implantation d'équipements culturels (le « Louvre-Lens ») ou de parcs de loisirs (le « Futuroscope » de Poitiers), ou encore valorisation de sites patrimoniaux remarquables (Avignon, Carcassonne, Albi). L'accueil de cette population supplémentaire que constituent les touristes suppose, cependant, une adaptation des services urbains du quotidien (Duhamel 2007). Or, les villes moyennes disposent souvent d'un niveau d'équipement intermédiaire, non calibré pour absorber une présence saisonnière trop conséquente (Vacher et Vye 2012). Par ailleurs, qu'elles participent ou non à une structure intercommunale, ces villes assurent le financement de services communautaires dont l'intérêt dépasse largement leur propre périmètre (Fauvel 2010). Entre retombées pour le territoire et canalisation des flux, comment les villes moyennes parviennent-elles à gérer la présence de touristes qui font brutalement croître le nombre d'utilisateurs des services de la ville ? Quels ajustements sont prévus par les autorités locales ? Comment les habitants réagissent-ils face aux adaptations réalisées pour accueillir cette population temporaire² ?

À Albi, confrontée à un surplus de fréquentation touristique consécutif à l'inscription de sa Cité épiscopale au Patrimoine mondial en 2010, ces questions prennent une importance particulière. Alors que la politique d'aménagement vise à renforcer l'attractivité de la ville tant pour les visiteurs que pour les résidents, ces derniers paraissent partagés quant à ses retombées sur la ville et la population³.

¹ L'économie présentielle comprend, selon la définition de l'INSEE, « les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction de besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes » (www.insee.fr).

² Une première version de ce texte a été présentée dans le cadre du séminaire international « L'aménagement du territoire par les services publics : quels enjeux pour les villes petites et moyennes ? » tenu à Albi le 14 et 15 mai 2013. Organisation : Centre universitaire de formation et de recherche Jean-François Champollion ; Laboratoire interdisciplinaire Solidarités, sociétés, territoires (LISST – CNRS, UMR 5193) ; Centre d'étude et de recherche Travail, organisation, pouvoir (CERTOP – CNRS, UMR 5044) ; Dynamiques rurales (UMR MA 104, université de Toulouse-2 Le Mirail).

³ Une enquête par questionnaires a été menée auprès de 1 825 habitants de la communauté d'agglomération de l'Albigeois, complétée par la conduite d'entretiens semi-directifs auprès des élus.

L'inscription au Patrimoine mondial au service d'une stratégie de développement

La politique albigeoise a d'abord privilégié des investissements qui peuvent bénéficier aux touristes tout en améliorant le cadre de vie de la population résidente. La création du pôle culturel « Les Cordeliers », réalisé par l'architecte Dominique Perrault et présenté par la municipalité comme « une nouvelle porte d'entrée touristique »⁴, participe de cette volonté. Plus généralement, la piétonnisation partielle du centre ancien, l'aménagement des berges du Tarn, la réhabilitation du marché couvert ou encore la requalification des places contribuent à valoriser l'image de la ville.

Le pôle culturel « Les Cordeliers »



« La nuit, la maille en métal tissé laissera transparaître l'intérieur du bâtiment comme la vue vers la Cité épiscopale. Les Cordeliers vont véritablement transformer le quartier d'un point de vue architectural. En rappel à l'histoire de la ville, la construction sera faite en béton recouvert d'un appareillage de briques à l'extérieur comme à l'intérieur ». Source : www.mairie-albi.fr.

Au-delà des questions d'attractivité, l'inscription au Patrimoine mondial et la politique d'aménagement qui l'accompagne ont été mis au service d'une stratégie de différenciation territoriale vis-à-vis de la métropole toulousaine voisine. Comme le rappelle Philippe Bonnacarrère, maire (divers droite) d'Albi, « nous nous acharnons à travailler sur les atouts, sur les "discriminants positifs". La question n'est pas simplement d'être différente de Toulouse et complémentaire, elle est surtout d'être différente en se distinguant par le haut » (Loubière 2011).

Les adaptations locales à mettre en œuvre en raison de l'attractivité touristique accrue de la ville ont fait l'objet d'un plan de gestion en 2009, complété l'année suivante. Un volet y est consacré à l'accessibilité et aux déplacements : aménagement de zones de stationnement à l'attention des touristes (cars de tourisme, camping-cars, par exemple), et renforcement des contrôles de police pour assurer une meilleure rotation des véhicules stationnés. Au plan de la sécurité, la ville a opté pour l'installation d'un système de vidéo-surveillance destiné à prévenir les dégradations du patrimoine et permettre une surveillance accrue des zones fortement fréquentées. De la même manière, les horaires d'intervention de la police municipale ont été étendus en soirée et le dimanche. Enfin, des adaptations ont été réalisées en matière de gestion des espaces publics, avec notamment le renforcement des équipes de propreté urbaine et de gestion des espaces verts. Ces

⁴ Citation extraite de la présentation du projet faite sur le site internet de la mairie d'Albi. URL : www.mairie-albi.fr.

mesures qui visent à encadrer l'activité touristique concernent donc aussi pleinement les habitants. Mais comment ces derniers les perçoivent-elles ?

Les habitants entre fierté et refus des nuisances

Les résidents de la communauté d'agglomération de l'Albigeois (aussi appelée « C2A ») ne sont pas restés indifférents à l'inscription de la Cité épiscopale sur la liste du Patrimoine mondial. Si certains estiment que ce classement a eu des effets positifs, d'autres se disent insatisfaits, notamment au regard de certains services qui semblent débordés par la présence touristique.

Tout d'abord, d'après l'enquête par questionnaire menée auprès de la population de la C2A, la grande majorité des résidents estime que l'image de la ville-centre s'est améliorée depuis le classement (82 %). La plupart d'entre eux disent, d'ailleurs, constater une hausse de fréquentation touristique (92 %) et approuver l'opinion selon laquelle le classement augmente l'attractivité de la ville (92 % des enquêtés sont « plutôt d'accord » ou « tout à fait d'accord » avec cette affirmation). Pour 90 % d'entre eux, le classement attire plus de touristes et fait vivre le centre-ville, contribuant même à renforcer l'animation culturelle (68 %). La position des habitants de la seule commune d'Albi sur ces questions est néanmoins plus tranchée : 50 % d'entre eux sont *tout à fait* d'accord avec l'affirmation selon laquelle le classement augmente l'attractivité, contre seulement 36 % des résidents de la communauté d'agglomération. De même, les Albigeois semblent faire preuve d'un plus grand enthousiasme (tableau 1), comme si le rayonnement du classement s'altérait avec la distance géographique.

Tableau 1 : Sentiment déclaré à l'égard de l'inscription au Patrimoine mondial, selon le lieu de résidence (% en lignes)

	Sentiment au moment du classement			Sentiment d'appartenance à la ville		
	Enthousiaste	Indifférent	Rejet	Renforcé	Inchangé	Atténué
Secteur UNESCO Albi	68	28	4	32	65	3
Reste de la commune	68	30	2	26	70	4
C2A hors Albi	59	39	2	18	78	4

N = 1 825

L'inscription au Patrimoine mondial suscite donc certaines attentes en termes de retombées pour le territoire. Quand on étudie, au contraire, l'insatisfaction des résidents, on note que les ressentis se cristallisent sur la question des déplacements. Ainsi, 70 % des enquêtés estiment que le stationnement et la circulation se sont dégradés depuis le classement et près de 22 % de la population interrogée affirme prendre de moins en moins la voiture pour se rendre dans le centre-ville d'Albi, et ce quel que soit leur lieu de résidence. Autrement dit, une majorité des personnes interrogées constate que les services de la ville ne sont pas en mesure de satisfaire la population locale sur cet aspect. La construction des « Cordeliers » en lieu et place d'une zone de stationnement gratuite illustre la tension entre aménagements réalisés à destination des touristes et besoins des habitants.

Par ailleurs, la situation professionnelle des habitants influence la perception qu'ils ont des services. Les plus mécontents sont plutôt ceux qui sont actifs (tableau 2) et, dans une moindre mesure, ceux qui ont entre 30 et 49 ans.

Tableau 2 : Évaluation des services de stationnement et de circulation par les enquêtés selon leur situation professionnelle (% en lignes)

	Stationnement			Circulation			Population d'ensemble
	Dégradé	N'a pas changé	Amélioré	Dégradée	N'a pas changé	Améliorée	
Actifs	83	16	1	76	23	1	1 025
Retraités	73	26	1	66	33	1	444
Autres inactifs	81	19	0	68	31	1	355

N = 1 824

Si ces trois catégories se révèlent largement mécontentes, une part importante des retraités et des inactifs estime que la situation est restée « inchangée ». L'explication réside en partie dans la difficulté des actifs à changer leurs habitudes, puisqu'ils sont 79 % à déclarer se servir d'un véhicule pour se rendre au centre-ville ; seuls 19 % disent de moins en moins l'utiliser, contre 26 % des retraités et 25 % des inactifs. Les critiques à l'égard de la difficile absorption des flux touristiques par les services locaux sont ici latentes. Elles s'expriment principalement chez des individus davantage contraints de se déplacer (actifs), quand leurs habitudes sont modifiées.

L'indifférence généralisée des habitants sur d'autres enjeux

Néanmoins, une partie de la population semble indifférente aux politiques menées dans leur ville. Pour plus de 60 % des habitants, la qualité de service de la propreté et de la sécurité demeure inchangée, alors même que les équipes de nettoyage et la présence policière ont été renforcées. De façon étonnante, ceux qui habitent le secteur inscrit à l'UNESCO se montrent tout aussi peu concernés par les efforts qui y sont conduits. De même, au vu des résultats statistiques, le périmètre inscrit n'est devenu ni particulièrement répulsif ni attractif. Près de 80 % des enquêtés, qu'ils soient résidents de la communauté d'agglomération, d'Albi ou du périmètre classé, estiment que la fréquence de leur venue ne varie pas.

On pourrait donc croire que ces résultats traduisent l'indifférence des habitants quant aux mesures prises par les autorités locales. Cependant, 85 % des répondants approuvent l'affirmation selon laquelle le classement UNESCO focalise toute l'attention sur le centre-ville au détriment du reste de la commune. La volonté de développer de manière globale le territoire albigeois par le biais de son patrimoine est ainsi mal comprise par les habitants. Ils sont d'ailleurs 69 % à affirmer que la qualité de vie n'a pas changé depuis le classement et 64 % ne se disent pas davantage concernés par la vie de la cité.

En définitive, l'inscription de la Cité épiscopale au Patrimoine mondial a suscité chez les résidents de la communauté d'agglomération d'Albi certaines attentes en termes d'attractivité et de dynamisme local, ainsi qu'une relative fierté, en particulier chez les Albigeois. Néanmoins, tous s'accordent à dénoncer l'engorgement de la ville moyenne, qui parvient difficilement à satisfaire les habitants en termes de stationnement et de circulation. Enfin, d'autres secteurs, bien qu'investis par les politiques publiques, ne semblent pas, selon les habitants, contribuer à l'amélioration de la qualité de vie. Le « réalisme gestionnaire » qui accompagne la réorganisation des services pour répondre à la fois aux attentes des touristes et des habitants n'est donc pas nécessairement identifié et compris par la population locale. Le risque est alors grand de voir se développer des conflits d'intérêts et d'usage entre les nouveaux destinataires de l'offre publique et la population locale.

Bibliographie

- Duhamel, Philippe. 2007. « Patrimoine et modernité : double logique de la production et du renouvellement des villes touristiques », in Duhamel, Philippe et Knafou, Rémy (dir.), *Mondes urbains du tourisme*, Paris : Belin, p. 297-307.
- Fauvel, Virginie. 2010. « Villes moyennes : des charges de centralité non compensées, selon une étude de la FMVM », *La Gazette des communes*, 2 septembre. Consulté le 8 mars 2014, URL : <http://www.lagazettedescommunes.com/44061/villes-moyennes-des-charges-de-centralite-non-compensees-selon-une-etude-de-la-fmvm>.
- Geppert, Anna. 2007. « Attractivité en absence de métropolisation : le problème des villes moyennes », *L'Attractivité des territoires : regards croisés*, actes des séminaires du Plan urbain, architecture, construction (PUCA), février–juillet 2007, Paris : Ministère de l'Écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, p. 121-123.
- Loubière, Antoine. 2011. « Entretien avec Philippe Bonnacarrère – Albi travaille ses atouts », *Urbanisme*, n° 378.
- Vacher, Luc et Vye, Didier. 2012. « La ville moyenne touristique est-elle encore une ville moyenne ? », *Norois*, n° 225, p. 75-91.

Elsa Martin est doctorante en sociologie à l'université Toulouse-2 Le Mirail, membre du laboratoire CERTOP (Centre d'étude et de recherche Travail, organisation, pouvoir), et est chargée d'enseignement au centre universitaire Jean-François Champollion à Albi (Tarn). Elle travaille sur la mise en valeur du patrimoine comme levier de développement d'une ville moyenne avec pour cas d'étude la Cité épiscopale d'Albi, inscrite sur la liste du Patrimoine mondial en 2010. Dans ce contexte, elle questionne les conséquences sociales de la mise en tourisme du quartier et interroge les pratiques et les représentations des habitants.

Pour citer cet article :

Elsa Martin, « Les villes moyennes face à la présence touristique. De l'engagement des élus aux représentations des habitants », *Métropolitiques*, 10 mars 2014.
URL : <http://www.metropolitiques.eu/Les-villes-moyennes-face-a-la.html>.